

**RETURN BIDS TO:**  
**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**  
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0A1 / Noyau 0A1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT**  
**MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
**Raison sociale et adresse du**  
**fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Special Projects/Projets Spéciaux  
11 Laurier St./11, rue Laurier  
Place du Portage/, Phase III  
Floor 10C1/Étage 10C1  
Gatineau  
Québec  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> INSURANCE CLAIM SERVICES	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 08209-130150/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 001
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 08209-130150	<b>Date</b> 2013-11-26
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$ZL-100-26583	
<b>File No. - N° de dossier</b> 100zl.08209-130150	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2013-12-06</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Landreville, Vincent	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 100zl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 956-3907 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (819) 956-2675
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

Cet amendement vise à corriger les écarts.

Supprimer :

1.2. Critères techniques obligatoires

Numéro de critère	Critères d'évaluation	Instructions pour la préparation des soumissions
TO1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a de l'expérience dans la mise en œuvre, la gestion et le traitement d'au moins trois (3) projets de gestion des demandes d'indemnisation pour des *clients externes, du 1<sup>er</sup> septembre 2003 au 1<sup>er</sup> septembre 2008.</p> <p>*Un client externe désigne un client qui ne fait pas partie de l'organisation du fournisseur. Les sociétés mères, les sociétés affiliées et les filiales sont considérées comme des entités internes.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise pour chacun des quatre (4) projets, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. le nom de l'organisation cliente à laquelle les services ont été fournis;</li> <li>ii. description du travail effectué;</li> <li>iii. la période (mois-année à mois-année) durant laquelle les services ont été fournis.</li> </ul> <p>Les renseignements suivants <u>devraient</u> être fournis :</p> <p>Une référence justificative :            Une référence justificative acceptable désigne une référence fournie par un client avec qui le Canada peut communiquer, à sa discrétion, afin de confirmer que le soumissionnaire a fourni les services précisés.            Pour chaque référence justificative, le soumissionnaire devrait fournir les renseignements suivants :            Nom, numéro de téléphone et adresse de courriel (le cas échéant) de la personne-ressource.            Si le Canada détermine que le soumissionnaire n'a pas fourni les coordonnées relatives à la référence justificative comme demandé, le Canada donnera 48 heures au soumissionnaire pour soumettre les renseignements acceptables au Canada.</p>
TO2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer ce qui suit pour <u>chacun</u> des trois (3) projets énumérés en O1 durant une période de 12 mois :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>(a) un minimum de 200 demandes d'indemnisation</li> <li>(b) la valeur minimale de règlement rajustée de la perte de 200 000,00 \$.</li> </ul>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer, pour <u>chacun</u> des projets de demande d'indemnisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>i. le nombre de demandes d'indemnisation traitées;</li> <li>ii. la valeur globale de règlement des demandes d'indemnisation.</li> </ul>

TO3	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a traité, au total, au moins 50 demandes d'indemnisation relatives à l'entreposage pour la perte d'effets personnels ou d'articles ménagers.</p> <p>*Les 50 demandes d'indemnisation doivent s'inscrire dans un des projets énumérés en O1, combinés ou séparés.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>i. le nombre total de demandes d'indemnisation traitées pour le(s) projet(s) applicable(s).</p>
TO4	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a de l'expérience relativement aux deux (2) types suivants de demandes d'indemnisation pour au moins deux (2) des quatre (4) projets énumérés en O1 :</p> <p>(a) entreposage; ou</p> <p>(b) transport aérien; ou</p> <p>(c) transport maritime; ou</p> <p>(d) transport terrestre.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>i. le(s) type(s) de demandes d'indemnisation pour chaque projet applicable.</p>
TO5	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a émis au moins 200 chèques durant une période de douze (12) mois, pour le règlement et le paiement des demandes d'indemnisation dans le cadre d'au moins un (1) des trois (3) projets énumérés en O1.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>i. le nombre de chèques émis pour le(s) projet(s) applicable(s).</p>
TO6	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a fait appel aux services d'un expert en sinistre pour au moins un (1) des trois (3) projets énumérés en O1.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir ce qui suit :</p> <p>i. une description détaillée du rôle et des responsabilités de l'expert en sinistre relativement aux demandes d'indemnité du projet applicable.</p>
TO7	<p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans le traitement des réparations ou de la restauration des articles au cours des trois (3) dernières années, dans les catégories suivantes :</p> <p>(a) meubles</p> <p>(b) appareils électroniques</p> <p>(c) appareils électroménagers</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>i. la catégorie et la description des réparations ou de la restauration de l'article.</p>

	(d) œuvres d'art (e) véhicules (f) restauration à la suite d'une catastrophe majeure.
--	---

## Remplacer

## 1.2. Critères techniques obligatoires

Numéro de critère	Critères d'évaluation	Instructions pour la préparation des soumissions
TO1	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a de l'expérience dans la mise en œuvre, la gestion et le traitement d'au moins quatre (4) projets de gestion des demandes d'indemnisation pour des *clients externes, du 1<sup>er</sup> septembre 2008 au 1<sup>er</sup> septembre 2013.</p> <p>*Un client externe désigne un client qui ne fait pas partie de l'organisation du fournisseur. Les sociétés mères, les sociétés affiliées et les filiales sont considérées comme des entités internes.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise pour chacun des quatre (4) projets, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir les renseignements suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>iv. le nom de l'organisation cliente à laquelle les services ont été fournis;</li> <li>v. description du travail effectué;</li> <li>vi. la période (mois-année à mois-année) durant laquelle les services ont été fournis.</li> </ul> <p>Les renseignements suivants <u>devraient</u> être fournis :</p> <p>Une référence justificative :</p> <p>Une référence justificative acceptable désigne une référence fournie par un client avec qui le Canada peut communiquer, à sa discrétion, afin de confirmer que le soumissionnaire a fourni les services précisés.</p> <p>Pour chaque référence justificative, le soumissionnaire devrait fournir les renseignements suivants :          Nom, numéro de téléphone et adresse de courriel (le cas échéant) de la personne-ressource.</p> <p>Si le Canada détermine que le soumissionnaire n'a pas fourni les coordonnées relatives à la référence justificative comme demandé, le Canada donnera 48 heures au soumissionnaire pour soumettre les renseignements acceptables au Canada.</p>
TO2	<p>Le soumissionnaire doit démontrer ce qui suit pour <u>chacun</u> quatre (4) projets énumérés en TO1 durant une période de 12 mois :</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer, pour <u>chacun</u> des projets de demande d'indemnisation :</p>

	<p>(a) un minimum de 200 demandes d'indemnisation</p> <p>(b) la valeur minimale de règlement rajustée de la perte de 200 000,00 \$.</p>	<p>iii. le nombre de demandes d'indemnisation traitées;</p> <p>iv. la valeur globale de règlement des demandes d'indemnisation.</p>
TO3	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a traité, au total, au moins 50 demandes d'indemnisation relatives à l'entreposage pour la perte d'effets personnels ou d'articles ménagers.</p> <p>*Les 50 demandes d'indemnisation doivent s'inscrire dans un des projets énumérés en O1, combinés ou séparés.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>ii. le nombre total de demandes d'indemnisation traitées pour le(s) projet(s) applicable(s).</p>
TO4	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a de l'expérience relativement aux deux (2) types suivants de demandes d'indemnisation pour au moins deux (2) des quatre (4) projets énumérés en TO1 :</p> <p>(a) entreposage; ou</p> <p>(b) transport aérien; ou</p> <p>(c) transport maritime; ou</p> <p>(d) transport terrestre.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>ii. le(s) type(s) de demandes d'indemnisation pour chaque projet applicable.</p>
TO5	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a émis au moins 200 chèques durant une période de douze (12) mois, pour le règlement et le paiement des demandes d'indemnisation dans le cadre d'au moins un (1) des quatre (4) projets énumérés en TO1.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p> <p>i. le nombre de chèques émis pour le(s) projet(s) applicable(s).</p>
TO6	<p>Le soumissionnaire doit démontrer qu'il a fait appel aux services d'un expert en sinistre pour au moins un (1) des quatre (4) projets énumérés en TO1.</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> fournir ce qui suit :</p> <p>ii. une description détaillée du rôle et des responsabilités de l'expert en sinistre relativement aux demandes d'indemnité du projet applicable.</p>
TO7	<p>Le soumissionnaire doit démontrer son expérience dans le traitement des réparations ou de la</p>	<p>Afin de démontrer l'expérience acquise, le soumissionnaire <u>doit</u> indiquer ce qui suit :</p>

Solicitation No. - N° de l'invitation

08209-130150/A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

08209-130150

Amd. No. - N° de la modif.

001

File No. - N° du dossier

100z108209-130150

Buyer ID - Id de l'acheteur

100z1

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

<p>restauration des articles au cours des trois (3) dernières années, dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>(a) meubles</li><li>(b) appareils électroniques</li><li>(c) appareils électroménagers</li><li>(d) œuvres d'art</li><li>(e) véhicules</li><li>(f) restauration à la suite d'une catastrophe majeure.</li></ul>	<p>ii. la catégorie et la description des réparations ou de la restauration de l'article.</p>
---	---

Les modifications sont applicables la pièce jointe 1 de la partie 3 ainsi.

Toutes les autres sections de la demande restent inchangés.